

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 21*
- *Votants : 28*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoint au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

### 2024.3.1 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2023

Vu le Compte de Gestion 2023 présenté par le Comptable Public,

Considérant que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le Compte Administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public,

Considérant que les résultats d'exécution du budget principal apparaissant au Compte de Gestion 2023 du comptable public sont identiques à ceux apparaissant au Compte Administratif 2023 du Maire,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- d'adopter le Compte de Gestion du budget principal 2023 établi par Madame MALBRANCO, Cheffe du Service de Gestion Comptable de BELIN-BELIET, strictement conforme au Compte Administratif 2023 de Monsieur le Maire,
- de voter sans réserve ce document comptable.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve les propositions ci-dessus.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

C. DECLERCQ



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 20*
- *Votants : 27*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoints au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

**2024.3.2 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

**2024.3.2 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Monsieur DUCOURNAU, Adjoint au Maire, présente le Compte Administratif 2023 du budget principal sur lequel le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Après présentation, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur DUCOURNAU, Adjoint au Maire, préside la séance.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- donne acte de la présentation du Compte Administratif qui peut se résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses exercice 2023	5 927 290,61
Recettes exercice 2023	6 854 903,05
Résultat exercice 2023	+ 927 612,44
Résultat reporté 2022	+ 301 162,65
<b><u>Résultat de clôture 2023</u></b>	<b><u>+ 1 228 775,09</u></b>

**INVESTISSEMENT**

Dépenses exercice 2023	2 388 409,96
Recettes exercice 2023	1 817 857,77
Résultat exercice 2023	- 570 552,19
Résultat reporté 2022	+ 1 411 653,78
<b><u>Résultat de clôture 2023</u></b>	<b><u>+ 841 101,59</u></b>
Solde des restes à réaliser	- 394 332,55

- donne quitus à Monsieur le Maire.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

C. DECLERCO



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 21*
- *Votants : 28*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoints au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

**2024.3.3 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE  
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE  
L'EXERCICE 2023 AU TITRE DE 2024**

**2024.3.3 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**  
**AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE**  
**L'EXERCICE 2023 AU TITRE DE 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur DECLERCQ, Maire, décide, à l'unanimité,  
de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL**

<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	A	927 612,44
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	B	301 162,65
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
<b>Résultat à affecter</b> = A + B (hors restes à réaliser ) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	C	<b>1 228 775,09</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>		
<u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	D	841 101,59
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)		
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	E	- 394 332,55
Besoin de financement Excédent de financement		
<b>Besoin de financement = D + E</b>	F	-
<b>AFFECTATION = C. = G + H</b>	C	<b>1 228 775,09</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> = a u minimum couverture du besoin de financement F	G	<b>864 421,66</b>
<b>2) Report en fonctionnement R 002</b>	H	<b>364 353,43</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>		-

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire

C. DECLERCQ



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 21*
- *Votants : 28*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoint au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

#### 2024.3.4 FIXATION DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'EXERCICE 2024

Monsieur DUCOURNAU, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que le budget primitif 2024 a été prévu en tenant compte d'un maintien des taux votés l'année passée, soit :

		taux 2023	taux 2024
TFB	taxe foncière (bâti)	44,84 %	44,84 %
TFNB	taxe foncière (non bâti)	51,72 %	51,72 %
THRS	taxe habitation résidences secondaires	17,42 %	17,42 %

Il est proposé à l'assemblée d'approuver et d'arrêter ces taux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la proposition ci-dessus,
- arrête les taux des trois taxes directes locales 2024 tels que détaillés ci-dessus.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

C. DECLERCQ



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 29
- Présents : 21
- Votants : 28

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoints au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

### 2024.3.5 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2024

Après délibération, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 3 voix contre (Mme BOURDET, M. DE SIGOYER, M. LOUAZIZI par procuration) et 5 abstentions (M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, M. GELLIBERT par procuration, Mme BOYRIE D.) :

- approuve le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à :
  - **6 729 489,47 euros en Fonctionnement**
  - **5 805 361,58 euros en Investissement**
- approuve la section de Fonctionnement par chapitres,
- approuve la section d'Investissement par chapitres.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

  
C. DECLERCQ



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 29
- Présents : 21
- Votants : 28

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoints au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

### 2024.3.6 BUDGET ANNEXE REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES - COMPTE DE GESTION 2023

Vu le Compte de Gestion 2023 présenté par le Comptable Public,

Considérant que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le Compte Administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public,

Considérant que les résultats d'exécution du budget annexe Régie des Transports Scolaires apparaissant au Compte de Gestion 2023 du comptable public sont identiques à ceux apparaissant au Compte Administratif 2023 du Maire,

Monsieur MONCEAU, Conseiller Municipal, propose à l'assemblée :

- d'adopter le Compte de Gestion du budget annexe Régie des Transports Scolaires 2023 établi par Madame MALBRANCQ, Cheffe du Service de Gestion Comptable de BELIN-BELIET, strictement conforme au Compte Administratif 2023 de Monsieur le Maire,
- de voter sans réserve ce document comptable.

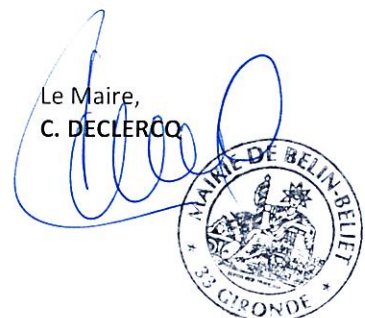
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve les propositions ci-dessus.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,  
C. DECLERCQ





DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 20*
- *Votants : 27*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoints au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

**2024.3.7 BUDGET ANNEXE REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES  
COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

### 2024.3.7 BUDGET ANNEXE REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur MONCEAU, Conseiller Municipal, présente le Compte Administratif 2023 du budget annexe Régie des Transports Scolaires sur lequel le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Après présentation, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur MONCEAU, Conseiller Municipal, préside la séance.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- donne acte de la présentation du Compte Administratif qui peut se résumer ainsi :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses exercice 2023	29 280,87
Recettes exercice 2023	38 373,94
Résultat exercice 2023	+ 9 093,07
Résultat reporté 2022	+ 6 070,32
<b><u>Résultat de clôture 2023</u></b>	<b><u>+ 15 163,39</u></b>

#### INVESTISSEMENT

Dépenses exercice 2023	9 365,27
Recettes exercice 2023	9 267,00
Résultat exercice 2023	- 98,27
Résultat reporté 2022	+ 21 122,65
<b><u>Résultat de clôture 2023</u></b>	<b><u>+ 21 024,38</u></b>

Solde des restes à réaliser 0,00

- donne quitus à Monsieur le Maire.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

C. DECLERCQ



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 21*
- *Votants : 28*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoints au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

**2024.3.8 BUDGET ANNEXE RÉGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES  
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE  
2023 AU TITRE DE 2024**

**2024.3.8 BUDGET ANNEXE RÉGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES  
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE  
2023 AU TITRE DE 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur DECLERCQ, Maire, décide, à l'unanimité :

de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT BUDGET ANNEXE RTS**

<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	A	9 093,07
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	B	6 070,32
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
<b>Résultat à affecter</b> = A + B (hors restes à réaliser ) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	C	<b>15 163,39</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>		
<u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	D	21 024,38
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)		
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	E	-
Besoin de financement Excédent de financement		
<b>Besoin de financement = D + E</b>	F	-
<b>AFFECTATION = C. = G + H</b>	C	<b>15 163,39</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> = au minimum couverture du besoin de financement F	G	-
<b>2) Report en fonctionnement R 002</b>	H	<b>15 163,39</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>		-

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

C. DECLERCQ



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 21*
- *Votants : 28*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoint au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

**2024.3.9 BUDGET ANNEXE REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES - BUDGET PRIMITIF 2024**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, à :
  - **48 163,39 euros en Exploitation**
  - **63 291,38 euros en Investissement**
- approuve la section d'Exploitation par chapitres,
- approuve la section d'Investissement par chapitres.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

C. DECLERCQ



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNE DE BELIN-BELIET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

*Nombre de Conseillers :*

- *En exercice : 29*
- *Présents : 21*
- *Votants : 28*

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BELIN-BELIET s'est assemblé en session ordinaire, dans la salle du Conseil, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DECLERCQ, Maire.

**Étaient présents :** M. DECLERCQ, Maire, M. DUCOURNAU, Mme CHOPO, M. RAYNAL, Mme BOYRIE C., M. COUCAUD, Adjoints au Maire, M. CARMÉ, M. PEYROT, M. MONCEAU, M. BOUDIGUES, Mme GONÇALVES, Mme PONDAVEN, Mme TARABA, M. POLLET, M. RAMOS DA SILVA, M. RABLADE, M. SAUTAREL, M. GOISNARD, Mme BOYRIE D., M. DE SIGOYER, Mme BOURDET, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés représentés :**

Mme TRAN VAN CHUOÏ ayant donné pouvoir à M. DUCOURNAU  
Mme ZALIO ayant donné pouvoir à Mme GONÇALVES  
M. DROGAT ayant donné pouvoir à M. CARMÉ  
Mme FONTA ayant donné pouvoir à M. RAYNAL  
Mme COUMES ayant donné pouvoir à Mme PONDAVEN  
M. GELLIBERT ayant donné pouvoir à M. RABLADE  
M. LOUAAZIZI ayant donné pouvoir à M. DE SIGOYER

**Était absent excusé :** M. HDIDE.

**Secrétaire de séance :** Mme PONDAVEN.

---

### 2024.3.10 SUBVENTIONS 2024

Parallèlement au vote du Budget Primitif 2024, il convient qu'une délibération détaillée accompagne le document général afin de présenter la dénomination des bénéficiaires des subventions et les montants des crédits qui leur sont réservés.

Madame GONÇALVES, Conseillère Municipale, présente au Conseil Municipal la liste des subventions qui ont été inscrites aux comptes :

- 65748-subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé,
- 657363-subventions de fonctionnement aux CCAS/CIAS,
- 657381-subventions de fonctionnement aux autres EPL (Etablissements Publics Locaux)

et qui se présente ainsi :

**DÉTAIL COMPTE 65748****SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVÉ**

BÉNÉFICIAIRES	MONTANT VOTÉ	
COOP.SCOL.ECOLE MATERNELLE ALIENOR	4 500,00	
COOP.SCOL.ECOLE ELEMENTAIRE ALIENOR	7 000,00	
COOP.SCOL.ECOLE ELEMENTAIRE BERTRINE	6 110,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	2 160,00	
FCBB	6 690,00	
HCBB	5 640,00	
TCBB	2 070,00	
ARTS DANS L'EYRE	300,00	
PALETTE D'ALIENOR	210,00	
JEUNES SAPEURS POMPIERS	300,00	
CHALEMINE	17 620,00	
CLOWNS STETHOSCOPES	300,00	
4 COOPERATIVES SCOLAIRES (équivalent intérêts legs LAFON)	645,00	
CROIX ROUGE	500,00	
RESTOS DU CŒUR	1 500,00	
SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00	
SECOURS POPULAIRE	1 500,00	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>58 545,00</b>	
RÉSERVE (à attribuer par délibérations spécifiques si nécessaire)	11 455,00	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>70 000,00</b>	

**DÉTAIL COMPTE 657363****SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX CCAS/CIAS**

BÉNÉFICIAIRES	MONTANT VOTÉ	
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET CCAS	63 000,00	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>63 000,00</b>	

**DÉTAIL COMPTE 657381****SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ETABL. PUBLICS LOCAUX**

BÉNÉFICIAIRES	MONTANT VOTÉ	
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU SDIS 33	7 970,00	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 970,00</b>	

Après délibération, le Conseil Municipal, par 24 voix pour, 3 voix contre (Mme BOURDET, M. DE SIGOYER, M. LOUAAZIZI par procuration) et 1 abstention (Mme BOYRIE D.) :

- approuve la liste et les montants des subventions ci-dessus détaillés,
- valide la somme laissée en réserve qui pourra être affectée, selon les besoins, par une ou plusieurs délibérations ultérieures de l'assemblée.

Pour copie conforme.

Fait à BELIN-BELIET, le 15 avril 2024.

Le Maire,

C. DECLERCQ

